AVIS DES SOCIETES

Attijari Bank

Siège social: 95, Avenue de la Liberté 1002 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2007, Attijari Bank publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, approuve lesdits rapports tel qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après examen des états financiers et des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, et après lecture des rapports des commissaires aux comptes y afférents, approuve lesdits états financiers ainsi que les états financiers consolidés

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, décide de donner quitus entier et sans réserves aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2007

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION:

L'assemblée Générale prend acte du résultat déficitaire dégagé au titre de l'exercice 2007 à hauteur de neuf millions quatre cent seize mille dinars (- 9 416 mille dinars) et décide de le reporter sur l'exercice suivant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir été informée des démissions de Monsieur Khalid OUDGHIRI, de Monsieur Saâd BENDIDI et de Monsieur Henri MOULARD de leurs postes d'administrateurs, décide d'accepter lesdites démissions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir été informée de la nomination par cooptation de Monsieur Mohamed EL KETTANI en qualité d'administrateur de la banque pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur Monsieur Khalid OUDGHIRI et la nomination par cooptation de Monsieur EL Moatassim BELGHAZI en qualité d'administrateur de la banque pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur Monsieur Saâd BENDIDI, décide de ratifier lesdites nominations, conformément aux dispositions de l'article 195 (nouveau) du Code des sociétés commerciales et de l'article 20 des statuts et ce, pour la durée restant à courir soit jusqu'à l'Assemblée qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale autorise la banque de procéder à des emprunts obligataires pour un montant global de cent cinquante millions de dinars (150 millions de dinars) en une ou plusieurs émissions sur les exercices 2008, 2009 et 2010, et délègue au Conseil d'Administration d'arrêter et fixer les modalités de ces emprunts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur proposition du conseil d'administration, fixe la somme de Trois Mille Dinars (3000 TND) le montant annuel des jetons de présence à allouer à chaque membre du conseil d'administration pour l'exercice 2007.

Les membres du comité permanent d'audit percevront en outre une somme annuelle Trois Mille Dinars (3000 TND) en rémunération de leurs travaux au sein dudit comité

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

(UNITE : en milliers de Dinars)

AC 2 - AC 3 - AC 4 - AC 5 - AC 6 -	ACTIF Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille titres commercial Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres actifs	31/12/2007 76 796 93 545 1 700 409 291 523 48 407 38 161 114 105	31/12/2006 128 970 110 573 1 514 601 227 926 51 013 28 273 108 524
	TOTAL ACTIF	2 362 946	2 169 880
	PASSIF		
PA 1 -	Banque Centrale et CCP	5 189	36 016
PA 2 -	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	109 692	80 704
PA 3 -	Dépôts et avoirs de la clientèle	1 941 636	1 730 657
PA 4 -	Emprunts et ressources spéciales	115 465	128 909
PA 5 -	Autres passifs	99 943	93 629
	TOTAL PASSIF	2 271 925	2 069 915
	CAPITAUX PROPRES		
CP 1 -	Capital	150 000	150 000
	Réserves	43 656	46 850
CP 4 -	Autres capitaux propres	87 312	83 646
	Résultats reportés	-189 947	-180 531
CP 6 -	Résultat de l'exercice	-	_
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	91 021	99 965
	TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 362 946	2 169 880

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

(UNITE : en milliers de Dinars)

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2007	150 000	43 656	87 312	-180 531	-9 416	91 021
Affectation approuvée par l'AGO du 24/06/2008				-9 416	9 416	0
Solde après affectation du résultat 2007	150 000	43 656	87 312	-189 947	0	91 021